



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Développement social et médiation par le sport

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développement social et médiation par le sport. 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02028133

**HAL Id: hceres-02028133**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028133v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims - Champagne-Ardenne

Demande n° S3LP120002909

Dénomination nationale : Activités sportives

Spécialité : Développement social et médiation par le sport

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2000, cette licence professionnelle est portée par l'UFR « STAPS », en partenariat avec l'Institut régional du travail social et dans le domaine professionnel, avec le Secours populaire et l'École de la 2<sup>ème</sup> chance. La formation est localisée à Reims. Elle vise à former des professionnels traitant des difficultés d'insertion de certaines populations à partir d'une approche où les pratiques sportives et culturelles jouent un rôle important. Les emplois visés sont ceux d'éducateur social à dominante sportive (éducateur socio-sportif), d'éducateur sportif dans des milieux spécialisés, de coordonnateur d'animateurs sportifs de proximité (animateurs socio-sportifs), d'intervenant dans le milieu carcéral, d'éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse (« professeur technique STAPS »), d'agent de développement et d'animation, de chef de projet de développement local par le sport.

Si la fiche RNCP est commune avec celle des autres licences professionnelles du même champ professionnel (6), il faut indiquer que cette formation a été pionnière dans le domaine. On soulignera que le stage est organisé en deux séquences, une par semestre ; ce qui devrait faciliter l'intégration du public de formation continue (mais ce que ne confirment pas les données fournies). La formation est assez peu attractive mais son recrutement est plutôt diversifié. Une délocalisation à La Réunion est en cours (formation continue).

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15 (17-13)
Taux de réussite	85 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	56 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	95 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	29 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 12 mois pour les années 2006, 2007 et 2008 et à 6 mois pour 2009)	90-70-80 % 5/14 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'évaluation de cette formation n'a pas été facilitée du fait d'un dossier souvent incomplet ou imprécis. De plus, il n'apparaît pas de véritables réponses (autres que formelles) aux questions soulevées par l'auto-évaluation très rigoureuse de l'établissement ; ce qui est inquiétant car cette licence semble connaître de sérieuses difficultés. Cette spécialité qui a été pionnière dans le domaine semble en effet avoir besoin d'un second souffle.

Un de ses points forts est son adéquation au besoin d'un territoire : Champagne-Ardenne est la région française comptant le plus fort taux d'habitants résidant dans une zone urbaine sensible et le département de la Marne est au 2<sup>ème</sup> rang pour les dégradations et la région au 3<sup>ème</sup> pour la part des mineurs mis en cause pour faits de délinquance. Dans la mesure où les activités physiques (et artistiques) sont un moyen pour intégrer socialement ces populations jeunes, cette licence a toute sa pertinence et un tissu dense de relations s'est progressivement développé, désormais formalisées. La légitimité et les savoir-faire délivrés par cette licence sont incontestables. Le projet pédagogique est cohérent, l'organisation en deux stages semble efficace, les contenus sont équilibrés et l'équipe pédagogique solide.

Malheureusement, certains indicateurs sont inquiétants. C'est le cas des effectifs en baisse (passés de 17 puis 13 à 12 étudiants pour un potentiel annoncé à 30) ; de plus, le dossier ne nous fournit pas de véritables explications sur ce point : on ignore ainsi le nombre de candidats, leur origine. Par ailleurs, malgré un mode de sélection très lourd (serait-il dissuasif ?), il semble que le vivier soit médiocre car les abandons ne sont pas rares ainsi que les redoublements (ce qui minore encore l'attractivité). Notons le manque d'informations sur l'origine exacte des étudiants (il n'est pas précisé quelle est la part de ceux venus de STAPS ou d'autres filières). Par conséquent, l'impression est celle d'une formation peinant à trouver son public et qui est, peut-être, mal intégrée à la politique de formation de l'UFR « STAPS ». Demeure-t-elle une priorité pour cette composante et pour l'université dans le cadre de son prochain contrat quinquennal ? On s'étonnera de la faible place occupée par le public de formation continue alors que l'organisation de la licence devrait faciliter leur intégration.

Les données sur l'insertion professionnelle sont plutôt bonnes, mais parfois contradictoires. Il faut souligner le fort investissement du responsable de la licence dans le suivi des diplômés qui a pallié l'échec total de l'Observatoire du suivi de l'insertion professionnelle des étudiants (OSIPE) au niveau des enquêtes nationales. Mis à part l'enquête à six mois portant sur la promotion 2009 où seulement cinq des quatorze diplômés sont en emploi et trois en poursuite d'études (on ignore la situation des 6 autres diplômés), le taux d'insertion est compris entre 70 % et 100 % (avec des taux de réponse compris entre 80 % et 100 %). De plus, la consultation des listes d'emploi montre une adéquation emploi-formation tout à fait correcte au regard de ce champ professionnel.

Si l'ancrage local est fort, la participation des professionnels serait cependant à renforcer en diversifiant les intervenants, en faisant appel à plus de professionnels « de terrain », en les associant aux projets tuteurés (dont certains semblent éloignés de l'objet de la formation), en étoffant le conseil de perfectionnement. Des collaborations avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) pourraient être utiles. L'alternance entre formation universitaire et formation pratique est à parfaire.

En conclusion, si cette licence remplit encore bien ses objectifs, on perçoit aujourd'hui une forte fragilité et il conviendrait que le conseil de perfectionnement prenne en compte les remarques de l'auto-évaluation locale et de celles de rapport afin de la redynamiser. Cela pourrait passer par la recherche de liens avec d'autres composantes, le développement social et la médiation par le sport n'étant qu'une réponse partielle aux besoins des populations en difficulté. L'expérience et les compétences de l'équipe pédagogique en seraient ainsi valorisées au service d'une plus large communauté. La délocalisation en cours à La Réunion est sur ce point tout à fait judicieux. Il conviendrait aussi que l'UFR « STAPS » et l'université clarifient leur positionnement vis-à-vis de ce diplôme et au-delà sur ce champ professionnel, qui est important au vu des caractéristiques économiques et sociales régionales.

- Points forts :
  - L'ancrage dans le tissu local et l'ancienneté de la formation.
  - L'organisation des contenus et l'évaluation.
  - Une insertion professionnelle satisfaisante.
  
- Points faibles :
  - L'alternance entre enseignements académiques et expériences de terrain est insuffisante.
  - Le manque de diversité chez les intervenants professionnels : trop d'institutionnels.
  - Des effectifs en baisse laissant deviner une faible attractivité.
  - Un dossier souvent imprécis et incomplet.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'améliorer la représentation des professionnels à tous les niveaux, de promouvoir le diplôme au sein de l'UFR et de l'université pour stabiliser les effectifs. Il serait nécessaire de mieux utiliser le conseil de perfectionnement existant (en le renforçant du côté professionnel) pour faire évoluer une formation fragilisée. Afin de traiter les problèmes de développement social et de médiation des publics défavorisés, il serait souhaitable de développer des formations donnant des compétences permettant d'aborder l'ensemble des problèmes de ces populations, et notamment l'insertion dans le monde du travail, et ne pas se limiter à des activités sportives, certes positives, mais aux effets à long terme limités. Les collaborations déjà nouées devraient permettre cette évolution.